

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL de LA FERTE-SAINT-CYR
En date du VENDREDI 20 MAI 2011

Lors de sa réunion en date du 20 mai 2011, le Conseil Municipal de La Ferté-Saint-Cyr a passé à l'ordre du jour :

-AMENAGEMENT EXTERIEUR de la MAIRIE : Le Conseil Municipal accepte la proposition faite par l'entreprise T.T.P. (Teillard Travaux Publics) de Châtillon-sur-Cher relatif aux travaux d'aménagement extérieur de la mairie. Le devis sera réétudié pour définir plus précisément les différentes possibilités d'agencement qui pourraient être réalisées.

-ACHAT d'une SONORISATION : Le Conseil Municipal accepte le devis de la société « le Musicien » d'Orléans pour l'achat d'une sono portable et de trois micros sans fil voix (dont un micro cravate).

-COMPTE-RENDU du SALON de l'EDILE : Monsieur le Maire donne le compte-rendu du Salon de l'Edile (salon des Collectivités Locales) qui s'est tenu à Orléans, les 10 et 11 mai 2011. Plusieurs stands ont attiré son attention (médailles de la ville, vidéo-surveillance, gestion du cimetière, fournisseur de tables et chaises,...).

-CONTRAT UNIQUE d'INSERTION : Le Conseil Municipal décide de passer un contrat unique d'insertion avec Monsieur MARTIN José, et de l'embaucher pour une durée de six mois renouvelable à compter du 01 juin 2011. Son travail consistera à aider les employés communaux dans leurs tâches.

-EMPLOIS SAISONNIERS pour les VACANCES : Le Conseil Municipal donne son accord pour l'embauche de Julien DAVIAU, du 04 juillet au 29 juillet 2011, et de Audrey SIMON du 18 juillet au 12 août 2011 pour aider les employés communaux à l'entretien des terrains et des bâtiments.

-PROJET « Les POMMEREUX » : Une réunion publique sur ce projet sera organisée le vendredi 24 juin 2011 à 20 H.30, à la salle des fêtes. Une plaquette sera distribuée à tous les fertois avec le prochain « Echos Fertois ».

-DEVIS d'ABC PROTECTION INCENDIE : Les devis d'ABC Protection Incendie de Mer (Loir-et-Cher) concernant la vérification annuelle des poteaux incendie et des extincteurs n'ont pas été acceptés.

-COMPTE-RENDU de la COMMUNAUTE de COMMUNES : Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet de maintenir l'intégralité du périmètre actuel de la Communauté de Communes. Monsieur le Maire fait part de la fin des travaux de la station d'épuration, des travaux d'interconnexion de l'eau avec Dhuizon, et de l'état d'avancement des demandes permis de construire à la zone artisanale de la « Futaie »

-CHANGEMENT de LOCATAIRE à la BOUCHERIE : Le Conseil Municipal donne son accord pour la cession du fonds de commerce ainsi que le bail commercial exploité par Messieurs MONTARU à Monsieur et Madame GRIGNON Mickaël (SARL aux Délices Solognots). L'ouverture se ferait le mardi 02 août 2011.

-FAUCHAGE des CHEMINS : Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Sologne Multi-Services (Pascal PRETOT) de Dhuizon concernant le fauchage de 70 km de chemins communaux.

-SITE de « VEILLAS » : Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nantes.

-DESIGNATION des DELEGUES des CONSEILS MUNICIPAUX pour les ELECTIONS SENATORIALES : Le Conseil Municipal devra désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants, le 17 juin 2011, qui voteront pour les élections sénatoriales du 25 septembre 2011.

-DROIT de PREEMPTION URBAIN : Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption urbain pour le terrain appartenant à Monsieur LENOIR Michel, Chemin de la Prairie à « St-Cyr ».